BULLETIN MUNICIPAL

Mouliherne

Mouliherne : « les Bouziais »
Gagnant du concours photo : Philippe RACINOUX

N°31
2020

Retrouvez toutes les actualités
et informations en 1 click
sur **www.mouliherne.fr**

Le conseil Municipal

Alain BOURDIN
Maire

Laurent FERTE
1er Adjoint

Pierrette GILLIER
2ème Adjointe

Stanislas HUART
3ème Adjoint

Paul HERVÉ
4ème Adjoint

Romain CANTIN
Conseiller

Guillaume DE LA TULLAYE
Conseiller

Valérie DELAIRE
Conseillère

Charlotte GIRARD
Conseillère

Jean-Paul GUIDOIN
Conseiller

Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE
Conseillère

Arnaud LENUD
Conseiller

Sandrine LUZENSKI
Conseillère

Olivier REMBERT
Conseiller

Bruno ROUAULT DE COLIGNY
Conseiller

Commission RH/Finances/Budget/Appels d'offres/Relation avec les artisans et commerçants/Impôts Directs
Alain BOURDIN - Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Stanislas HUART - Paul HERVÉ - Olivier REMBERT - Arnaud LENUD

Commission Bâtiments Publics/Voirie et Urbanisme/Cimetière
Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Jean-Paul GUIDOIN - Romain CANTIN - Guillaume DE LA TULLAYE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY

Commission Culture et sports/Fête et Loisirs/Relation avec les associations
Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Sandrine LUZENSKI - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Jean-Paul GUIDOIN

Commission Tourisme/Fleurissement/Espaces Verts
Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Guillaume DE LA TULLAYE - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Charlotte GIRARD - Romain CANTIN

Commission École, cantine et garderie/Relation avec les jeunes/Action Sociale CCAS
Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Charlotte GIRARD - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Sandrine LUZENSKI

Commission Communication/Bulletin Municipal/Site internet
Laurent FERTE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Olivier REMBERT - Charlotte GIRARD

Édito

Chers (es) Moulihernais (es),

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le 31ème bulletin municipal.

Ce document, entièrement réalisé par la commission communication avec l'aide indispensable de nos deux secrétaires Marion et Karine, a pour but de vous informer sur toutes les actions menées dans l'année par votre conseil municipal et aussi de vous exposer les projets à venir. Nous donnons aussi la possibilité à chaque association de vous présenter leurs activités.

Nous vous proposons toutes les informations pratiques nécessaires à vos demandes et aussi pour tous vos travaux, la liste des professionnels installés sur notre commune.

Depuis mai 2020, une nouvelle équipe siège au conseil municipal et je peux vous assurer qu'il y règne une ambiance très conviviale tout en privilégiant le travail et cela toujours dans l'intérêt général des moulihernais.

Pour preuve, nous vous avions informé, dans notre profession de foi, notre intention de mener plusieurs projets pendant notre mandat tels que valoriser notre base de loisirs, faire un état des lieux de notre église Classée afin de planifier de nombreux travaux d'entretiens par un architecte agréé, finaliser l'adressage postal avec des nouveaux panneaux signalétiques, l'aménagement pour personnes à mobilité réduite des parkings, trottoirs, accès de la salle des sports, cabinets paramédicaux et école. Transformer une propriété vacante en six logements séniors indépendants en plein cœur de la commune, accompagner la mise en place de la fibre optique sur notre commune en 2020. Le détail de chaque projet évoqué est à retrouver dans la rubrique actualités de ce bulletin.

Le 30 juin 2020, la SNC MARTINEAU a pris la décision de fermer le bar tabac restaurant « Le Relais Saint Germain ». La commune étant propriétaire des murs, le conseil a décidé d'acquérir le fonds de commerce afin de proposer une location gérance à d'éventuels repreneurs. Ceci a pour avantage de pouvoir gérer au mieux les candidatures. Nous étions en négociation bien avancée avec un repreneur depuis plus de 3 mois. Cependant, au moment où je vous écris, il vient de se désister par un simple mail. Certainement encore une conséquence de la Covid-19. Nous relançons donc les appels à candidatures en nous appuyant sur plusieurs sites de professionnels ainsi qu'à SOS Villages.

Je profite de ce « mot du maire » pour vous informer que le 16 juillet 2020, nous avons voté un nouveau bureau au sein de la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire. Monsieur Jackie GOULET, maire de Saumur est le nouveau président. Le 23 juillet 2020, j'ai été élu membre du bureau communautaire et conseiller délégué chargé de la filière bois et de la filière équestre sur tout le territoire. Mon 1er adjoint, Laurent FERTE est mon suppléant et siège aux commissions équipements sportifs, tourisme, patrimoine.

Sachez que notre engagement envers la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire à travers nos missions, apporteront un poids supplémentaire à toutes les démarches et négociations de notre commune auprès de Saumur Val de Loire. Pour exemple, ma commission filière bois accompagne, actuellement, entre autre, un projet porté par la Scierie Laurent et deux de ses collègues, qui pourrait se faire sur l'ancienne zone artisanale de l'Oisellerie soit sur plus de 4 hectares. Si ce projet voit le jour, le carrefour dangereux pourra être modifié et sécurisé.

De plus, je souhaite remercier toutes les associations qui animent tout au long de l'année notre village. Les artisans, les commerçants, les agriculteurs, nos enseignants, le corps médical, les pompiers et toutes les entreprises qui contribuent activement à la vitalité de notre commune. L'année 2020 aura été une année compliquée mais nous devons nous en servir pour renforcer nos engagements et nos investissements pour les années futures.

Si vous le souhaitez, je vous propose de développer toutes ces actions et ces projets le vendredi 15 janvier 2021 à 19h00 à la salle commune des loisirs pour les traditionnels vœux du maire.

Je terminerai mon éditorial en vous souhaitant mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de partage et de prospérité pour cette nouvelle année 2021.

Le Maire, Alain BOURDIN

Sommaire

- Nos joies et nos peines **4**
- Actualités **5 à 8**
- Cimetière **9**
- Budjet **10, 11**
- Infos pratiques **12 à 15**
- École **16**
- Histoire de Mouliherne **17**
- Pompiers **18**
- Associations **19 à 24**
- Annuaire **25 à 28**
- Calendrier **29, 30**

Nos joies et nos peines

Du 02 février 2020 au 20 novembre 2020

Naissances

Flora MOULIN : 26/05/2020

Lyanna et Maëlye TOQUET : 03/08/2020

Décès

Pierre BAHUAU : 02/02/2020

Marie GONDRÉE née LEGRAND : 07/02/2020

Denise DUPERRAY : 24/02/2020

Dominique DRIEU : 21/05/2020

Robert PERCEVAULT : 04/05/2020

Fernande DELÉTANG née BRICHET : 18/06/2020

Chantal LANCRENON : 04/07/2020

Albert LEROY : 22/08/2020

Pierre DORÉ : 26/08/2020

Joseph MEUNIER : 11/11/2020

Marcel VAUCHELET : 17/11/2020

Raoul MIGNOT : 18/11/2020

Danie OLIVIER : 20/11/2020

Mariages

Hortense CANCELIER & Augustin LEVESQUE : 27/08/2020

Angélique RHINN & Ruddy VIRAPIN : 29/08/2020

Évolution démographique des 12 dernières années

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naissances	13	12	7	8	4	7	10	7	4	5	6	4
Mariage	3	7	2	3	6	1	2	4	3	7	3	2
Décès	8	10	10	4	7	17	8	1	6	8	6	7
Pacs	/	/	/	/	/	/	/	/	/	3	5	/

Actualités

Logements Séniors

Nous avons signé l'achat de la grande maison de Mr et Mme LEROUX, rue du Maine et nous pourrons vous proposer, dans un avenir proche, les plans des nouveaux logements pouvant recevoir nos aînés.

Nous avons confié le projet à Saumur Habitat qui aura la mission de financer et de superviser les travaux ainsi que la gestion des locations. Ainsi nous offrirons une solution d'hébergement dans le centre du bourg à nos séniors sans nous endetter. Dans 50 ans, le bien redeviendra intégralement propriété de la commune.

Nous étudions aussi la possibilité que notre cantine scolaire, gérée par Sonia, puisse à l'avenir, leurs proposer des repas chauds si nécessaire. Je me permets de vous rappeler que notre Vivéco fourni plus de 90% des denrées nécessaires au repas des enfants.

En plus des quatre ou cinq logements séniors, nous envisageons la création d'une salle, sur le même site, afin que le lieu de rencontre du club de l'Amitié soit à proximité de la résidence.

Du nouveau sur le web concernant Mouliherne

Courant d'année 2021, le site de lapagelocale.fr sera supprimé et notre commune se dotera d'un tout nouveau site internet, disponible sur son propre nom de domaine :

www.mouliherne.fr

Plus agréable à utiliser, plus performant, plus complet et mieux référencé, il sera l'outil idéal entre chaque moulihernais et la commune, mais aussi pour les personnes extérieures en recherche d'informations pratiques ou touristiques lors de leur passage à Mouliherne.

Les emails hebdomadaires de la mairie seront remplacés par un document au format newsletters, toujours par email, facile à lire et plus moderne.

Nous ne pouvons cependant que regretter, de ne pas avoir pu récupérer notre site communal initial créé par Gaby Thibault et Lionel Dubut.

Actualités

Église

Nous avons signé une étude de diagnostic général par Architrav, agréé monument historique afin de pouvoir planifier au mieux les travaux dans l'ordre d'importance et cela sur 6 à 10 ans en fonction de notre budget.

Cette planification nous permettra d'obtenir des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du département.

Mais pour 2021, nous allons effectuer le reste des travaux de toiture.

Intégration au programme d'intérêt général locaux-moteurs

Un programme d'amélioration énergétique des habitations et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie est porté par le Conseil Général et Saumur Val de Loire.

Dans le cadre de ce programme, des aides importantes sont possibles pour les propriétaires.

Une étude fait ressortir que peu de propriétaires de Mouliherne en font la demande.

Pour favoriser l'accès au dispositif d'amélioration à l'habitat, un réseau local d'habitants-relais nommés les Locaux-Moteurs est constitué.

Ces Locaux-Moteurs feront du porte-à-porte chez les propriétaires de notre commune pour évaluer leurs besoins et exposer le programme (étude, aides financières, prise en charge du dossier administratif...).

Les visites sont programmées pour 2021, nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Fibre optique

En ce qui concerne la mise en place de la fibre dans notre commune, comme d'autres communes d'ailleurs, est repoussée pour 2022-2023. Ce report est nullement de notre fait mais Anjou Fibre connaît de gros problèmes de recrutement.

Cependant, on nous a confié la responsabilité de contacter les propriétaires afin qu'ils fassent le nécessaire pour élaguer les zones où le passage de la fibre sera aérien. Nous les remercions pour leurs coopérations.

Réfection des trottoirs

Nous avons confié, après un appel d'offre, à l'entreprise Durand, la réfection des trottoirs, allant du restaurant Le Relais Saint-Germain à la salle des sports passant par le cabinet de notre infirmière, de notre ostéopathe et de notre école.

Les travaux ont commencé le 30 novembre, une deuxième tranche autour de la salle commune de loisirs et dans le val est prévue pour 2021.

Confinement

L'interdiction de déplacement, ou confinement, est une mesure que nous avons découverte le 17 mars dernier, et qui a complètement changé la perception habituelle de notre environnement. Le but de cette mesure était d'enrayer le phénomène de contagion croissant de la COVID19, maladie virale qui est arrivée en France au début de l'année 2020.

Désormais, et pendant presque 2 mois, il nous était interdit de sortir de chez nous, sauf pour des actes de première nécessité (achat de nourriture, visite chez le médecin, …) et avec une autorisation de sortie dûment remplie, sous peine d'amende dans le cas contraire. Cette situation a généré énormément de stress chez certaines catégories de personnes. Et notre économie, surtout celle de proximité, a elle aussi beaucoup souffert en conséquence des fermetures administratives dans la plupart des secteurs d'activités. Mais d'autres professions, à l'inverse, ont été sollicitées très fortement, notamment dans le secteur de la santé. On se souvient tous de ces images à la télé de concitoyens applaudissant les soignants tous les soirs à 20h, comme un remerciement collectif à ceux qui donnèrent énormément de leur temps et de leur énergie afin de faire face le mieux possible à cette crise sanitaire.

A Mouliherne cependant, point de gens aux fenêtres ou sur leur pas de porte pour applaudir. Mais ce n'est pas pour autant que le coeur ou les pensées des moulihernais et moulihernaises n'allaient pas vers ces personnels qui soulagèrent ou même sauvèrent des vies. Voici le témoignage que l'une d'entre elles nous a demandé de publier, et nous le faisons avec grand plaisir :

« COMMENTAIRE SUR
« COMMENT AVEZ VOUS VÉCU LE CONFINEMENT »
auxiliaire de vie sociale en association d'aide à domicile

Dès que nous avons été informé des précautions sanitaires à respecter dans le cadre de notre travail à domicile auprès des personnes âgées, notre association nous a donné des masques !! ultra fins !!,et des gants, pour les sur-blouses, cela a été plus long !!!

Les personnes aidées acceptaient bien ces nouvelles contraintes, puis le confinement a été imposé.

Difficile pour certaines personnes aidées qui vivent seules, et qui ont déjà peu de visite, elles ont continué d'appeler leurs famille et amis, mais les journées étaient longues, malgré le beau temps.

Nous intervenions surtout pour les actes essentiels, toilettes, lever, repas et coucher, pour les aides au ménage et à l'entretien du cadre de vie, certaines personnes ont réduit ou supprimé les interventions pendant le confinement. Certaines collègues ont pris du temps pour garder leurs enfants car il n'y avait pas classe, donc nos journées étaient bien remplies et un week-end sur deux travaillés.

Pour moi, le confinement n'a rien changé, à part, bien les mesures barrières, c'était des journées ordinaires mais bien remplies. Par contre, les jours où je ne travaillais pas, je ne sortais même pas pour aller chercher le pain, je l'avais pris la veille. J'avais du mal à m'organiser, ne savais pas trop par ou commencer. Je me sentais « enfermée ». Je faisais mes courses, et aussi le dépannage pour des personnes aidées ou ma famille, lorsque je devait aller au bureau toutes les semaines, pour récupérer les masques, gants et gel.

Ce qui m'a manqué le plus, c'est le contact et les bisous aux petits enfants, et de ne pas les voir. Même, s'il y avait le téléphone, cela n'est pas pareil avec les tous petits, surtout lorsqu'ils sont loin.

Et aussi les rencontres avec les amis et les réunions associatives....

Ce fut une période éprouvante et fatiguante, toujours la peur d'oublier un geste barrière ou de faire une erreur.

»

Alors qu'une deuxième vague épidémique sévit à nouveau et que le gouvernement a ordonné un second confinement depuis le 28 octobre, la municipalité, elle aussi consciente des efforts fournis par tout un chacun, tient à remercier particulièrement tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre participé à maintenir le lien social et le tissu économique sur la commune : nos commerçants (le viveco, la boulangerie, le bureau de tabac,…), les enseignantes et l'ATSEM, Ombeline, notre médecin, notre infirmière, nos aides à domicile, nos employés municipaux, notre factrice, et tous les autres.

Portez-vous bien, et mettez vos masques !

Actualités

Repas des « cheveux blancs »

En vue de la situation actuelle, le traditionnel repas des cheveux blancs n'a pas eu lieu cette année.

Pas question pour la municipalité d'oublier nos aînés. Les élus leurs ont livré, courant décembre, un panier gourmand composé de nos produits locaux ainsi que le nouveau bulletin municipal.

- Jus de pommes de l'EARL Les Granges (HERVÉ/MOTHAIS)
- Rillettes de poules bio des poulaillers de Lucette (GAEC BOURDIN)
- Escargots de chez Arnaud LENUD
- Miel de chez Rémy NOURISSON
- Panier, chocolat et emballage du Vivéco

Modèle d'un panier d'1 personne

La mairie a offert également à tous les petits gourmands de l'école Pomme de Reinette un sachet de chocolats de Noël provenant de notre boulangerie LEGAGNEUX

Vente terrains

Depuis le début de l'année, nous avons une nette hausse de demande d'achat de terrains constructibles et de maisons.

En effet, nous avons vendu 3 terrains au lotissement de la promenade et nous avons enregistré plus de 15 ventes de maisons, bien souvent vacantes.

Nous espérons ainsi inverser très rapidement la courbe démographique de notre commune.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Moulihernais.

Base de Loisirs « La Louisière »

Sans notre programme d'aménagement de notre base de loisirs, le carpodrome est déjà terminé et empoissonné.

Nous sommes cependant confrontés à un dilemme administratif et règlementaire.

D'une part, respecter notre plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur tous les lieux publics, notamment sur le sentier de la Louisière. D'autre part la loi sur les travaux en zones humides qui nous oblige à faire des études complémentaires très onéreuses et qui vont retarder les travaux.

Pour la mise en place des jeux pour enfants, le problème se pose aussi puisque son implantation se trouve en zone humide.

Adressage Postal

La pose de nouveaux panneaux commencera début d'année et sera effectuée par nos agents techniques.

Nous avons essayé de faire notre possible de façon que chacun puisse garder son lieu-dit. Nous vous rappellelons que cet adressage nous a été imposé mais indispensable pour les pompiers, le SAMU, la fibre optique et aussi de préciser au mieux les lieux de livraison du courrier et des colis.

Cimetière

Les points importants du règlement sont les suivants :

Droit à concession pour

- les personnes domiciliées à Mouliherne
- les personnes établies hors de France et étant inscrits sur les listes électorales de Mouliherne
- les personnes disposant d'une sépulture de famille dans le cimetière de Mouliherne pouvant la reprendre
- les personnes désirant y faire inhumer un défunt qui a droit à inhumation
- les personnes possédants un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

Type de concessions

15 ans ; 30 ans et 50 ans ainsi qu'un jardin cinéraire avec cavurne de 15, 30 ou 50 ans.

L'emplacement

des concessions est décidé par l'administration municipale.

La nature

sera établie après engagement écrit du demandeur :

- individuelle
- nominative ou collective (une ou plusieurs personnes nommées dans l'acte)
- familiale

Seul le concessionnaire pourra de son vivant modifier la nature de la concession.

Droit à inhumation :

- les personnes décédées sur le territoire de Mouliherne quel que soit leur domicile
- les personnes domiciliées sur la commune de Mouliherne quel que soit leur lieu de décès.
- les personnes ayant droit à inhumation dans une concession leur appartenant ou dans une sépulture de famille quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès.
- les français établis hors de France inscrits sur la liste électorale de la commune
- les personnes possédant un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

La tarification

- concession de 15 ans : 120 €
- concession de 30 ans : 400 €
- concession de 50 ans : 1000 €
- Caveau provisoire droit fixe de 25 € + droit d'occupation 1 € par jour
- cavurne 15 ans : 120 €
- cavurne 30 ans : 400 €
- cavurne 50 ans : 1000 €
- Jardin du souvenir 20 ans : 100 €
- Dispersion des cendres : gratuit

Budjet 2020

Le budjet principal 2020 de la commune s'élève à 797 569 € qui se compose de 579 278 € de dépenses de fonctionnement et de 218 291 € d'investissement.

FONCTIONNEMENT dont 579 278,00 €

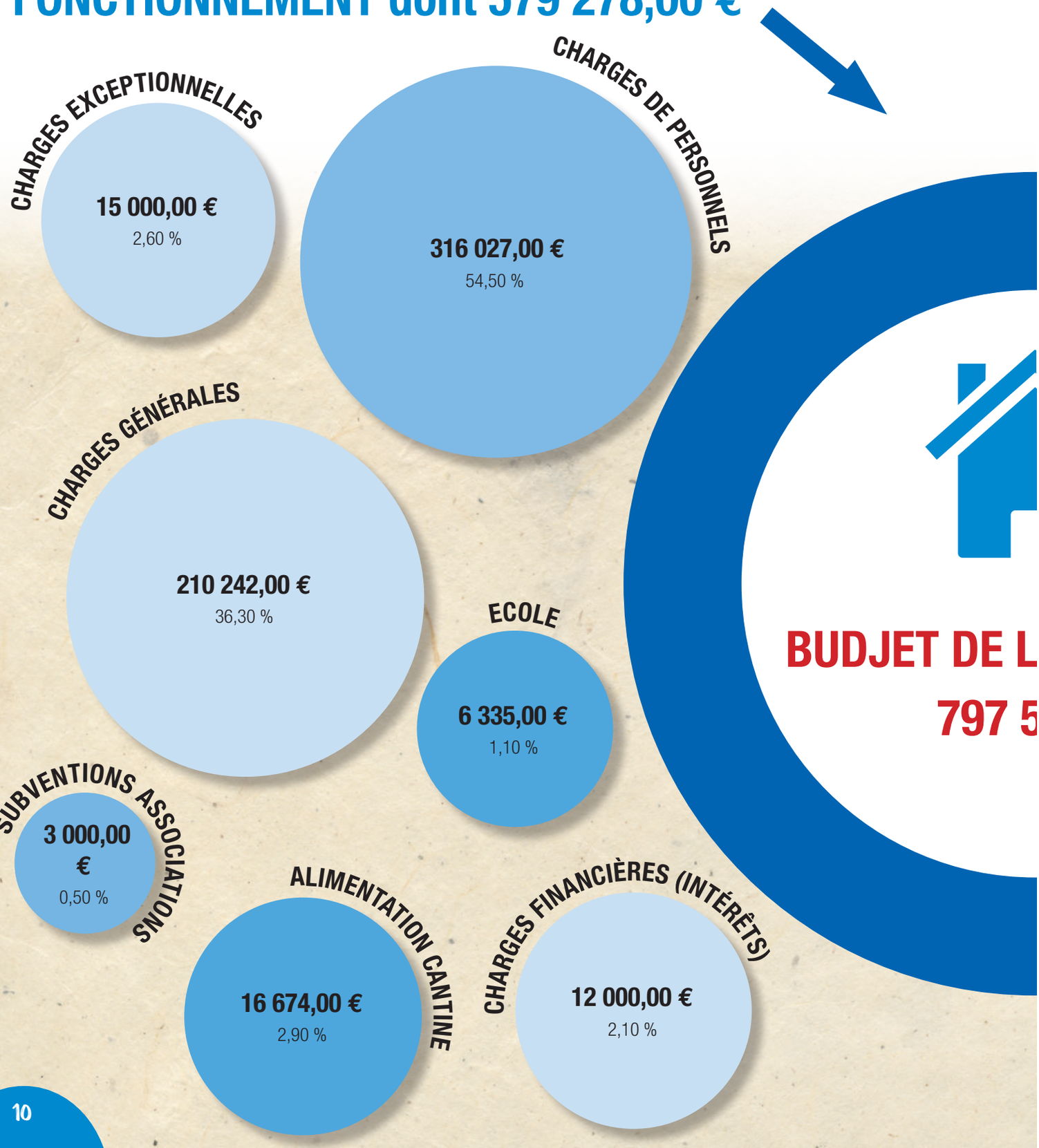

Budjet 2020

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts locaux 229 396,00 €
Dotation Etat 195 446,00 €
CA Saumur Val de Loire 100 876,00 €
Fonds national de péréquation 20 439,00 €
Remboursement assurance du personnel 9 901,00 €
Redevances Restauration scolaire et garderie 17 325,00 €
Subvention La Poste 11 297,00 €
Location salles des loisirs et chaumière 1 090,00 €
Concessions cimetière 1 100,00 €
Revenu des immeubles 15 378,00 €
Divers 4 967,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subvention Rue et Place de l'Eglise 48 131,00 €
Récupération TVA 81 540,00 €
Taxe d'aménagement 1 382,00 €

Excédent reporté 472 822,00 €

TOTAL GENERAL 1 211 090,00 €

INVESTISSEMENT dont 218 291,00 €

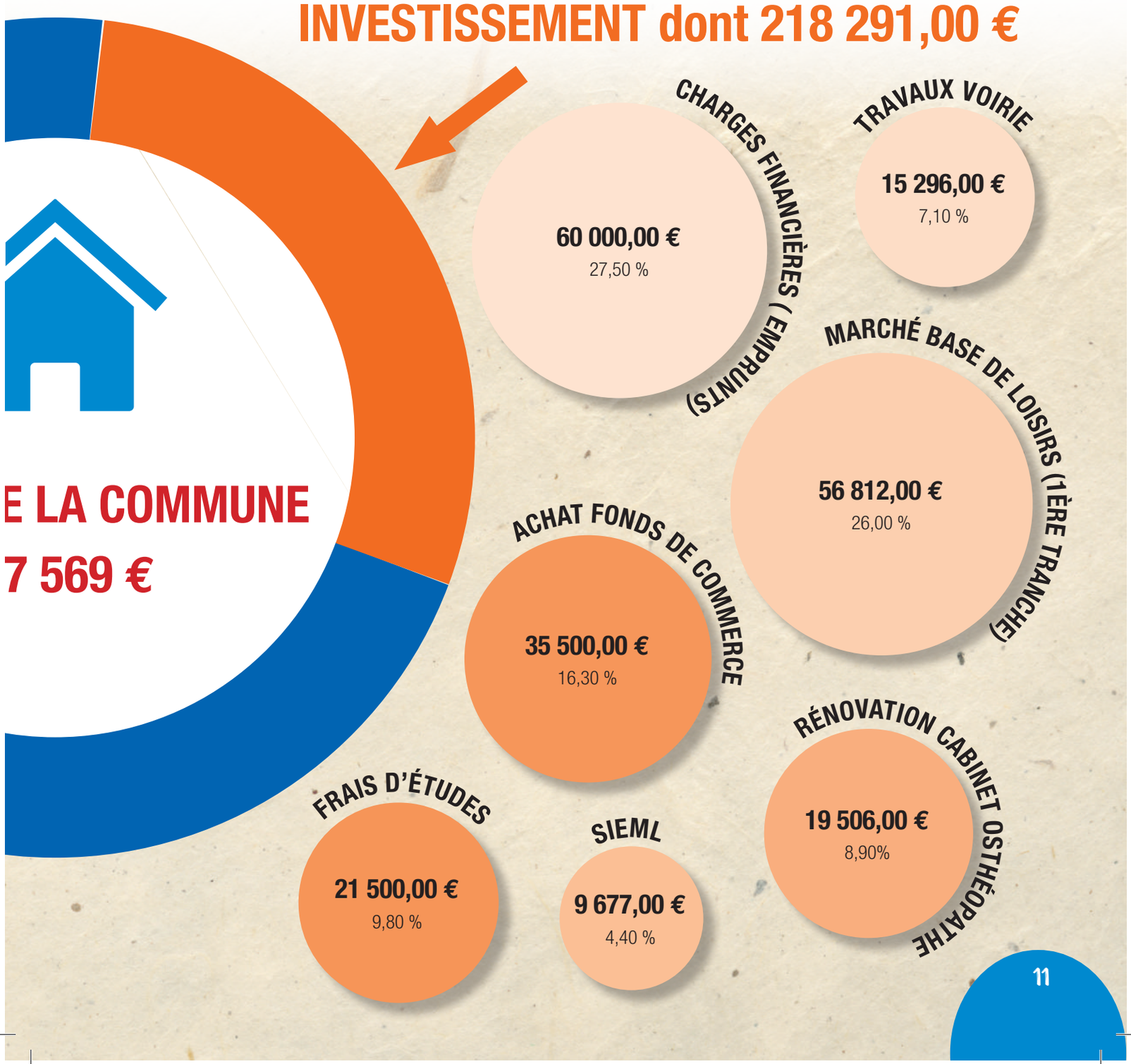

Brûlage des déchets verts à l'air libre
C'EST INTERDIT
POURQUOI ? POUR QUI ?
PARTICULIERS
DÉCHETS CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages.
Le préfet peut autoriser le brûlage de ces déchets, mais aussi l'écobuage et le brûlage dirigé, par arrêté préfectoral. (articles D615-47 ET D681-3 du code rural)
AGRICULTEURS VITICULTEURS
LES DÉCHETS VERTS AGRICOLES ne sont pas concernés par cette interdiction.
ÉLU
SOLUTIONS DE SUBSTITUTION À PRIVILÉGIER :
- le compostage individuel
- le paillage avec broyat
- la collecte sélective en porte-à-porte ou en déchetterie
- la valorisation collective par compostage ou méthanisation
ENTREPRISES D'ESPACES VERTS ET PAYSAGISTES
ALTERNATIVES RÉGLEMENTAIRES :
- Broyage sur place
- apport en déchetterie
- valorisation directe
SERVICES TECHNIQUES
PÉPINIÈRES DU SUD
DÉCHETS MUNICIPAUX CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages, déchets biodégradables de jardins et de parcs.
DÉCHETS CONCERNÉS : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages.
POURQUOI C'EST INTERDIT ?
Le brûlage génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et contribue largement à la dégradation de la qualité de l'air.
Le brûlage est interdit toute l'année* : en zone urbaine, en zone péri-urbaine et en zone rurale lorsqu'existe un système de collecte et/ou une déchetterie.
* article 84 du règlement sanitaire départemental type
ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire
PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

Infos pratiques

Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Gratuité pour les particuliers qui retiennent l'ASAD 49. Aide financière communale de 50 euros pour les particuliers qui retiennent une autre entreprise.

Attention : L'utilisation de Flash-Ball par une entreprise pour détruire le nid de frelons asiatiques ne donnera pas lieu à une aide financière de la commune.

Avant de prendre contact avec l'ASAD 49 ou une entreprise, contactez la mairie au 02 41 67 09 00 ou par mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr. Nous traiterons votre demande.

Covoiturage

Le covoiturage initié par le Département permet de parcourir un trajet à plusieurs en se répartissant les frais de transports. Une formule qui se développe, plus conviviale, plus environnementale.

www.covoiturage49.fr

Tarifs chenil chiens errants

Forfait capture 30 € et de 10 € frais de pension par jour tarifs au 08/01/2013, applicable jusqu'à la prochaine délibération.

Coupes de bois et abattages d'arbres / défrichement

Si les arbres sont situés dans un Espace de Bois Classé (EBC) du Plan Local d'Urbanisme : En l'absence d'un plan simple de gestion agréé ou de soumission au régime forestier (forêts domaniales gérées par l'ONF) ou d'exceptions édictées par arrêté préfectoral (voir arrêté préfectoral du Maine-et-Loire ci-dessous), les coupes de bois et abattages d'arbres sont soumis à une déclaration préalable à déposer à la mairie (cerfa 13404-06) ainsi qu'à une autorisation préfectorale (cerfa 12530*03) à déposer à la DDT du département. Il va sans dire que le défrichement est interdit.

Si les arbres sont situés hors du champ EBC : La demande d'autorisation de coupes de bois ou d'abattages d'arbres n'est pas obligatoire. Par contre, un défrichement fait l'objet d'une demande d'autorisation (cerfa 13632*07) à adresser à la DDT. Voir la note concernant les défrichements.

Afin de qualifier juridiquement l'opération (défrichement ou coupes de bois/abattages d'arbres), renseignez-vous auprès de la mairie surtout si le débardage emprunte les chemins communaux .

Infos pratiques

Tri selectif

Suite à la distribution de bacs de collecte pour les ordures ménagères et emballages (cartons, plastiques et métal), l'apport volontaire pour le papier et le verre se fait dans les containers situés rue de Tourraine, près du chemin du Chataîgnier.

Nous vous demandons de laisser cet endroit propre, de ne pas laisser de sacs poubelles ou de cartons.

Des efforts sont réalisés par les citoyens et la commune pour maintenir ce lieu le plus propre possible, continuons pour le bien-être de tous !

Transport à la demande (tad) anjoubus

Le transport à la demande est un moyen simple de vous rendre en gare des Rosiers-sur-Loire. La communauté de communes Loire-Longué est concernée par le TAD vers la gare des Rosiers-sur-Loire. Il suffit de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le plus proche de chez vous. Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile. La communauté de communes Loire-Longué est concernée par le TAD vers la gare des Rosiers-sur-Loire.

Inscription obligatoire, gratuite et se fait directement par téléphone.

Appeler au : 02 41 814 814

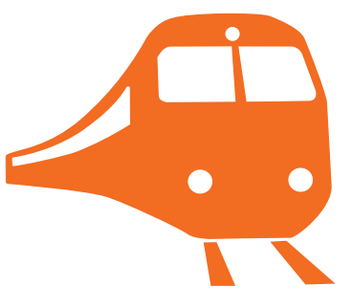

Infos pratiques

Pêche

Pour les adeptes de la pêche, au plan d'eau «La Louisière», vous y trouverez gardons, tanches, carpes, brochet et aussi des écrevisses.
Il est possible d'y passer la journée.
La carte est disponible au VIVECO 09 83 61 13 35

TARIFS 2020 :

Carte à la journée

12 ans : 6 € - Adulte : 10,70 €

Carte à l'année :

- 12 - 18 ans : 20,50 €
- Femme : 35 €
- Adulte (départements 49 et limitrophes) : 100 €
- Adulte (département 49) : 177 €

Carte vacances :

- 33 € la semaine

LOCATION (Tarifs au 13/04/2015) - DCM du 13/04/2015 - c/7521

SALLE DES LOISIRS

Habitant de Mouliherne	
La journée	100 euros
2 jours	150 euros
Habitant hors commune	
La journée	150 euros
2 jours	200 euros
Association communale	gratuit
Association hors commune	
La journée	100 euros
2 jours	150 euros
Demi-journée (4h)	**50 euros**

CHAUMIERE DE LA BASE DE LOISIRS

Habitant de Mouliherne	
La journée	85 euros
2 jours	130 euros
Habitant hors commune	
La journée	130 euros
2 jours	170 euros
Association communale	gratuit
Association hors commune	
La journée	85 euros
2 jours	130 euros
Vin d'honneur (3h maxi) toutes	**30 euros**

A chaque location, il sera demandé deux chèques de caution un de 100€ (Salle) et l'autre de 80€ (Ménage), une attestation d'assurance responsabilité civile, la photocopie de la carte d'identité et un justificatif de moins de 3 mois.
Association : Merci d'informer le secrétariat de mairie à chaque occupation de salles
Réservation de salle auprès de la mairie 02 41 67 09 00

École

Ecole Pomme de Reinette

Le mardi 1er septembre 2020, 67 élèves ont fait leur rentrée à l'école Pomme de Reinette

- 22 élèves de TPS, PS, MS et GS avec Lucie MAINDROU ;
- 20 élèves de GS, CP et CE1 avec Cécile GAUTRET ;
- 25 élèves de CE2, CM1 et CM2 avec Karen SAUTEJEAU.

Pour cette nouvelle année scolaire, les élèves des 3 classes vont bénéficier du dispositif **Ecole et Cinéma** et se rendront au cinéma de Baugé trois fois dans l'année. Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'origine du cinéma, son évolution, de s'initier à des œuvres littéraires, musicales sur ce thème ainsi que de se projeter dans différents projets artistique en lien avec le 7ème art.

L'école accueille aussi plusieurs phasmes. C'est l'occasion pour les élèves d'observer un être vivant, de découvrir son régime alimentaire, le cycle de vie de l'insecte.

Dans la continuité des actions menées l'année précédente, différentes collectes sont organisées :

- **piles solidaires** : le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves sera converti en dons pour un projet d'électrification à Almarina, un village situé à Madagascar.
- **les bouchons de l'espoir** : récolte de bouchons plastiques et lièges pour soutenir les personnes en situation de handicap.

Histoire de Mouliherne

Mouliherne était relativement importante : lors du recensement de 1841, la population atteignait presque 2200 habitants (…). Elle pouvait à ce titre être comparée - dans le Baugeois - à Morannes, Fougeré et Jarzé, localités qui furent aussi des chefs-lieux de canton pendant les dix années de la période révolutionnaire (…).

Castrum quod Molendinum Herle vocabatur, 1040 circa. Molinherma, 1070-1080. Molihernum, 1108. Moliherna, 1190-1195. De Moliherna, 1210. Molendi Veteris Molihernoe, 1215. Moliherne, 1205, 1225, 1268. Molihernoe, 1220. Villa de Mobilerna, 1253. On peut penser que le nom est dérivé du mot latin *molere* (moudre) et du mot *molendinum* (moulin). Le nom le plus ancien rappelle-rait peut être le Moulin Herle. Certains ont pensé que l'origine de ce dernier mot serait celtique ; *hern* signifiant dans cette langue *pierre* ; or, sur le territoire de la commune, il existe des pierres de grès (…).

Les moulins

Ceux construits sur le Lathan, rivière formant la frontière avec Vernantes, sont situés sur cette commune. Ils sont nombreux sur la Riverolle et existent tous depuis plusieurs siècles. De l'amont vers l'aval de ce ruisseau on trouvait :

Le Moulin de Champs Renier

Il dépendait de la propriété de la Calvinière ; vendu comme bien national lors de la Révolution, il fut acheté par les propriétaires du Domaine et reconstruit au XIX^{ème} siècle. On y broyait des écorces de chêne, pour les expédier à diverses tanneries de Seiche ou de la Flèche. Après 1918, pendant quelques années, les meules écrasèrent des céréales secondaires. Avant la dernière guerre, il avait cessé de tourner.

Le Moulin du Val

Il dépendait de la seigneurie de ce nom. Il était situé sur la rive gauche du ruisseau en amont du pont de la route. Lors de la Révolution, il fut cédé aux Hospices de Baugé, en remplacement d'autres biens, puis vendu aux enchères publiques le 1er mai 1819 à François Lelièvre, chaufournier à l'Oisellerie, moyennant une rente annuelle de 72 double-décalitres de blé froment et 250 francs. Le meunier s'appelait alors Bertrand. Il a tourné jusqu'en 1925, exploité au dernier lieu par Paye. Tombé en ruine, il a été détruit en 1991, permettant l'aménagement d'une placette.

Le Moulin Gourdet, ou Petit Moulin

Il était situé près du pont de la Boduelle (ou Boyelle). Au XVIIIème siècle, c'était un moulin à tan, transformé ensuite en moulin à huile. Lors de la Révolution, il a été vendu avec ce qualificatif. Il fut exploité jusqu'en 1930 par la famille Riveau. Le dernier huilier l'a abandonné pour devenir entrepreneur de transports.

Le Moulin du Gue-Halet (ou Guéhalay)

Celui-ci a fonctionné jusqu'en 1930 ; il fut alors détruit par un incendie.

Le Moulin de la Grande-Roue

Il est, depuis 1927, exploité par la famille Paye ; c'est le seul qui, sur ce ruisseau, continue à tourner. Les meuniers ont réussi à augmenter le contingent attaché au moulin, actuellement de 4 441 quintaux.

Le Moulin de la Chaussée

Dépendant de la propriété de la Touche, il appartenait à la famille Billon. Le dernier meunier, Ruel, a cessé toute activité en 1955. Il n'écrasait plus que des céréales secondaires.

Le Moulin de Mox-serge

Il ne fonctionnait plus depuis longtemps que pour fournir l'électricité au château des Auberts.

L'ancien Moulin sur le Racinay

Il est totalement disparu ; en 1719 il était déjà en mauvais état. En 1825 il était en ruines.

Histoire de Mouliherne, village d'Anjou - Raoul Dubois, 1995 - Extraits.

JEAN-GUY GRAIZEAU nous a quitté le 15 avril 2020...

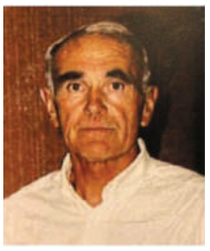

Jean-Guy Graizeau s'est impliqué activement dans la vie de la commune.

Il fut le premier président du comité des parents d'élèves, vice-président du Comité des fêtes et du club de football, membre actif de la section des anciens d'Afrique du Nord (AFN) en tant qu'ancien combattant parachutiste et enfin conseiller municipal puis adjoint au maire en 1983.

Sapeurs-Pompiers

L'année 2020 fait ressortir un nombre d'interventions similaire à l'année précédente malgré l'effort de disponibilité des agents.

Notre centre a été renforcé cette année par trois nouvelles recrues dont un jeune sapeur-pompier déjà formé.

Parallèlement, le Lieutenant GUIDOIN Jean-Paul ayant fait valoir ses droits à la retraite après 38 années de service dont plus de 2 ans en tant que Chef de Centre, rejoint nos amis pompiers retraités sur lesquels nous pouvons toujours compter.

Néanmoins notre effectif reste en dessous de celui qui est souhaitable.

Face à cette situation, un de nos principaux objectifs est d'accroître les recrutements, nous faisons donc appel à tous ceux qui le souhaitent pour venir agrandir nos rangs, les personnes travaillant sur la commune nous permettraient d'assurer une disponibilité optimale durant la journée, ce qui nous fait défaut actuellement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

La Cheffe de Centre MOREAU Céline au 06 82 90 74 38
ou l'Adjoint au Chef de Centre BROUMAULT Stéphane au 06 07 62 65 47
ainsi que la Mairie de Mouliherne au 02 41 67 09 00

L'ensemble du personnel, sapeurs, caporaux, sous-officiers du centre vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Les Sapeurs-Pompiers de Mouliherne

Amicale des Sapeur-Pompiers

Mesdames, Messieurs, comme vous pouvez le constater, l'année 2020 se termine avec un contexte très particulier.

Cette campagne 2021 sera réalisée dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire ainsi que les gestes barrières promus par Santé Publique France.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, aucune manifestation n'a eu lieu.

Je tiens à remercier les habitants qui nous ouvrent leur porte lors de notre passage.

L'ensemble de l'amicale vous présente leurs vœux pour l'année 2021.

Le Président de l'amicale
Jean-Paul GUIDOIN

Sapeurs-Pompiers retraités de Mouliherne

Les évènements de l'année 2020

- 11 Janvier : Lors de la Sainte-Barbe, à l'occasion de la cérémonie officielle, il fut déposé par les autorités présentes, une gerbe au pied de la nouvelle stèle située devant le mat des couleurs au centre d'intervention.
- 12 Février : Pour la deuxième année consécutive, un rassemblement des anciens du Saumurois s'est fait au Puy-Notre-Dame pour un après-midi convivial avec jeux de cartes et autres ainsi qu'une collation.

D'autres activités ont été annulées pour cause de COVID-19, entre autre le rassemblement Départemental à la Pommeraye qui est reconduit tous les 5 ans.

L'ensemble des 10 retraités vient d'être renforcé par l'arrivée depuis le 6 septembre 2020 de Jean-Paul Guidoin.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2021.

Le délégué et suppléant
Joël Lasseu et Alain Bizière

APPM - Association Paysages Patrimoine Moulihernais

Lors l'Assemblée Générale de janvier 2020, nous avons accueilli 3 nouvelles personnes : Denise Champendal, Claudine Bordage et Noah Poirier. Des membres du bureau ont évoqué que 2020 était la dernière année à leur fonction de Présidence, de secrétaire adjoint et de trésorière.

Le Conseil d'Administration (CA) est ainsi composé : Chantal LAURENT Pdte, Patricia MARTINEAU et Noah POIRIER Vices Pdts., Claudine BORDAGE secrétaire, son adjointe Monique MEUNIER, Nicole BORONAD MARTINEAU trésorière, son adjointe Claudine COITE, et ses membres Sylviane MICHAUD, Bruno De Coligny, Danie Olivier et Denise CHAMPENDAL.

Nous avons plus de projets que nous ne pouvons en réaliser compte tenu des capacités à s'investir de chacun.

Après une sortie sur le terrain pour découvrir le « circuit fleuri » avec les nouvelles personnes le dimanche 8 mars, puis une prestation « entretien » des espaces APPM le mercredi 11 mars, ladite « situation sanitaire » ne nous a pas permis d'organiser nos manifestations habituelles.

Mouliherne est un village qui a une histoire, un patrimoine bâti et des paysages qui attirent les marcheurs. Il pourrait leur être proposé un « circuit du patrimoine bâti ».

Aussi, nous lançons un appel auprès des personnes qui souhaiteraient s'investir dans ce projet ou dans un autre.

N'hésitez pas à nous contacter appm@laposte.net.

Vous serez les bienvenus lors de l'Assemblée Générale le **vendredi 29 janvier 2021** à 20h00 salle des loisirs.

APE École Pomme de reinette

Place de l'école
49390 MOULIHERNE
Mail : ape.ecoledemouliherne@outlook.fr
Tél Aurélie : 06 72 21 78 84

L'APE de l'école est constituée de parents d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.

Notre équipe :

- Aurélie LANDELLE - Présidente
- Béa BRAZILLE - Vice-Présidente
- Sophie COTINAT - Secrétaire
- Yannick PERCHERON - Trésorier
- Les Membres : Mathieu DUVAL, Karine DERKSEMA, Céline et Michael VINET.

Nos ventes et manifestations 2021

- Vente de gâteaux SAINT MICHEL début mars,
- Vente de plants de légumes et herbes aromatiques pour une livraison aux alentours du 15/04.

En ce qui concerne les manifestations, nous avons pour le moment tout mis entre parenthèse, mais nous gardons tout de même l'option d'une chasse aux œufs de Pâques en avril, ainsi qu'un concours de pétanque en juin ou juillet et bien évidemment la fête de fin d'année scolaire en juin.

Les Andécaves de Mouliherne

Lors de l'Assemblée Générale exceptionnelle de juin 2020, il a été décidé de ne pas ouvrir d'adhésion pour la saison 2020-2021 puisque les restrictions liées à la crise sanitaire ne permettaient pas de programmer des activités de façon sereine. Les membres de l'association à jour de leur cotisation en 2019-2020 restent membres jusqu'en juin 2021. Pendant cette période de pandémie, l'association propose un soutien informatique à ses membres et une aide aux démarches administratives. Des randonnées seront organisées au printemps si les conditions de confinement le permettent. L'AG est fixée au 11 juin 2021 à 20h00.

Président : Éric MIGNOT
Trésorière : Sylvianne DELETANG

Assos passions

L'association Assos Passions (présidente : Véronique Seno, trésorière : Annick Malfilatre et secrétaire : Nadège Roy, membres : Jean-Pierre Seno, Ludovic Douaire, Eric et Danièle Le Boucher, Sylvain Miloche, Nicole Wens, Jean-Louis Denou, Thomas Poilane et Didier Jousset) n'a pas pu organiser cette année ses manifestations habituelles en raison de la pandémie due à la covid 19.

Mais en 2021, en espérant que tout se déroulera dans les meilleures conditions possibles,

- un rallye auto-moto touristique sera organisé le **30 mai 2021** (inscription jusqu'au 24 mai 2021) et
- un vide-grenier à la Louisière le **13 juin 2021** (il sera gratuit pour les habitants de Mouliherne et les inscriptions sont jusqu'au 07 juin).

Pour les inscriptions à ces deux manifestations et avoir des renseignements, vous pouvez contacter Mme Véronique Seno au 06 31 68 26 28.

De plus, **début décembre 2021** l'association organisera le Téléthon.

L'association est toujours à la recherche de bénévoles pour l'aider durant ses diverses manifestations.

Le bureau d'Assos Passions

Club des retraités l'Amitié

La devise du club est : Amitié, convivialité et solidarité.

L'année 2020 a été stoppée par le COVID-19 mi-mars.

Nous avons fait l'Assemblée Générale le 23 janvier, nous avons reçu le club du Guédéniau le 06 février puis une belote à la mêlée le 05 mars et puis plus rien...

Nous attendons des jours meilleurs en 2021 en espérant reprendre nos activités lorsque nous aurons l'autorisation.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2021.

Composition du bureau :

- Président : Jean-Pierre RAVENEAU,
- Vice-président : Jocelyne QUARTIER
- Secrétaire : Sylvianne DOUAIRE,
- Secrétaire-adjointe : Marie-Claude CHEVALIER
- Trésorière : Nicole JOBIN,
- Trésorier-adjoint : Robert OUVRARD

L'Association des Cavaliers et Randonneurs de la Riverolle

L'ACRR, est une Association de Mouliherne qui propose des randonnées aux cavaliers mais aussi aux vététistes et aux marcheurs. Son bureau est présidé par **Mme BOUILLAULT Myriam,** la trésorière Melle MERCIER Nadine et la secrétaire Mme PICHERITChantal.

Un calendrier des sorties, établi avec les adhérents lors de l'AG, donne les différentes randonnées qui auront lieu tout au long de l'année.

La pluralité et la diversité de ces SORTIES font que le nombre d'adhérents augmente chaque année et l'ACRR peut ainsi perdurer dans la plus grande convivialité.

Si vous aimez la Nature et les balades, venez-nous rejoindre.

Mme Bouillault
Mail : am49@hotmail.com
Téléphone : 02 41 50 53 77

Comité des fêtes

L'année 2019 s'est terminée pour le Comité des fêtes le dimanche 15 décembre par un marché de noël. La journée fut une réussite, avec 15 exposants, un spectacle de conteur et dessinateur qui a fait salle comble et bien sûr l'arrivée du Père Noël en traîneau tiré par un cheval.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 29 février 2020 avec le repas des bénévoles.

Suite à l'AG, le bureau reste inchangé :

- Président : Laurent Ferte
- Vice-Président : Dimitri Mothais
- Secrétaire : Lionel Dubut
- Trésorière : Françoise Bonilauri

Le Conseil d'Administration composé de 9 personnes, a vu l'entrée à l'Assemblée Générale de Brigitte Chaussepied et Martin Landelle.

L'année 2020 fut très compliquée et le Comité des fêtes décida de ne rien organiser en raison des normes sanitaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration et les bénévoles sont prêts à animer la commune dès que les conditions vont le permettre, en espérant que ce sera pour 2021.

Cercle Saint René

Activités de l'année 2020 :

- 6 janvier : Départ du challenge Vivéco
- 25 janvier : Repas annuel salle des loisirs
- 9 février : Assemblée Générale au cercle Saint René
- 1er mars : Finale du challenge Vivéco
  Vainqueurs : Gaston Bessay - Henry Chaudemanche
- 9 mars : Départ du challenge d'invités
- Arrêté le 17 mars (cause : covid 19)
- 21 juillet : Il a été décidé de ne pas reprendre le challenge d'invités
- 14 octobre : Suite à la réunion du bureau, aucun challenge ne reprendra pour cette fin d'année 2020. Nous espérons redémarrer début 2021 (suivant évolution du covid 19)

Les dates à retenir pour l'année 2021 :

- Samedi 30 janvier : Repas annuel salle des loisirs (Annulé)
- dimanche 14 février : Assemblée générale au cercle saint René

Date à retenir pour l'année 2022

- Samedi 29 janvier : Repas annuel salle des loisirs

Membres de bureau :

- Président : Bernard Margas
  tél : 02 41 67 97 08
- Vice-président et responsable des challenges : Rémy Percevault
  tél : 02 41 67 95 05
- Secrétaire : Jean-Paul Guidoin
- Secrétaire-adjoint : Michel Boulissière
- Trésorier : Bernard Margas
- Trésorier-adjoint et responsable de cave : Gilles Loison
- Membres : Chantal Margas - Louisette Guidoin

Le cercle saint René vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

L'entente sportive Auverse-Mouliherne-Chavaignes-Lasse

La saison 2020/2021 s'est vue la première pour son nouvel entraîneur Cyril Flécheau. En raison de l'épidémie de COVID19, la saison n'a pas pu aller à son terme. Pour cette saison, l'équipe A évolue en 3ème division, l'équipe B en 4ème division et l'équipe C en 5ème division. Le club compte 51 joueurs licenciés, ainsi que 12 dirigeants.

Pour suivre l'actualité du club, rendez-vous sur son site internet : **ent-sportive-amcl.sportsregions.fr/**

Pour ce qui est des manifestations habituelles (Paella, Choucroute et tournoi intercopain), les dates seront communiquées lorsque la situation sanitaire sera améliorée.

Assemblée générale : Dimanche 6 Juin 2021

Contact :

- Président : Uzureau Benoit : 06 19 34 47 79
- Trésorier : Proult Alexandre : 06 40 05 02 16
- Secrétaire : Duperray Stanislas : 07 50 48 11 35

Grande tablée

L'année 2020 à été une année sans notre grande tablée musicale étant donné le contexte sanitaire

Néanmoins nous vous donnons rendez vous pour l'année 2021 le samedi 19 juin au plan d'eau de la louisière en espérant que celle ci puisse avoir lieu.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette année 2021.

Surtout prenez soin de vous et vos proches

Le Bureau :

- Président : Cantin Stéphane
- Vice président : Braud Eddy
- Secretaire : Loison Nathalie et Sylviane Brault
- Trésorier : Loison Gilles
- Suppléant : Boutin Yohan
- Membre : Potin Sandrine

Bien musicalement

Les Gaules du Lathan

L'association Les Gaules du Lathan espère pouvoir reprendre les activités qui ont été mise à mal en 2020.

Si les conditions sanitaires le permettent nous entamerons la saison avec l'ouverture de la truite. Trois lâchers de truites seront programmées.

Au printemps, les élèves des écoles seront accueillis pour un atelier pêche nature à La Louisière. Les anciens ne seront pas oubliés pour des sorties récréatives au bord de l'eau sur le plan d'eau de Le Guédéniau. L'école de pêche pourra également reprendre ses activités : carpe ; coup ; carnassier.

Le carpodrome à La Louisière devrait être opérationnel au printemps avec des conditions de pêche spécifiques.

Contacts :

- Présidente : Béatrice Brard (06 89 03 90 53) lesgaulesdulathan@gmail.com ;
- Trésorier : Christian Lhuillier ;
- Secrétaire : Eric Rémond.

Union Nationale des Anciens Combattants

- 5 Décembre 2019 : Au Monument aux Morts, un hommage a été rendu à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France en Afrique du Nord. Monsieur le Maire Rémy Louvet a remis deux insignes de porte-drapeaux l'un à Gérard Fournigault pour 15 années de service et l'autre à David Brault, ancien militaire de carrière. La cérémonie s'est clôturée par la Marseillaise chantée par les enfants de l'école.
- 14 Février 2020 : Assemblée Générale, avant de commencer la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire d'Auguste Cassin et Armand Marin décédés en 2019. La section a eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent, Christian Larrouturou, ancien militaire de carrière qui a servi au 1er Régiment de hussards parachutistes de Tarbes. Cette nouvelle adhésion nous motive dans notre devoir de mémoire pour ne jamais oublier tous ceux qui sont morts pour la France.

Nous déplorons deux décès en 2020, Albert Morin et Robert Crespin.

Le bureau :

- Président : Douin Michel
- Vice-Président : Cantin Michel
- Secrétaire : Bréhier Monique
- Trésorier : Percevault Rémy

Manifestation 2021

- 19 février Assemblée Générale
- 05 décembre Commémoration

Moulin a paroles

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de jouer notre pièce en 2020.

A ce jour, nous ne pouvons pas vous affirmer que nous jouerons en mars 2021.

Si la crise sanitaire nous le permet, nous reprendrons la pièce qui été à l'affiche cette année, « **Feu d'artifice** », une comédie en 4 actes de Noël PIERCY.

Dans l'attente de vous retrouver, la troupe du moulin à paroles vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

Le Bureau :

- Présidente : Madame GILLIER Pierrette
- Vice-Président : Monsieur RABOIN Eric
- Trésorière : Madame BRUNEAU Angélique
- Secrétaire : Madame RABOUAN Valérie

Contact :

Madame GILLIER Pierrette
Téléphone : 07 86 76 60 79
Mail : didier.gillier@orange.fr

Société de chasse Saint Hubert

Le syndicat Saint Hubert chasse sur une superficie de 950 hectares. 54 adhérents sont présents tous les week-ends de septembre à fin février.

Des comptages de cervidés et de lièvres sont effectués pendant l'été. En fonction du nombre, des bracelets sont distribués. La gestion des prélèvements est primordiale pour réguler la faune sur notre territoire. De même pour la chasse aux animaux non soumis au plan de chasse tel que le prélèvement des sangliers et des renards qui est indispensable et essentielle pour réduire les dégâts importants sur les cultures et les élevages de volailles.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires pour la mise à disposition des terres chassées.

Composition du bureau :

- Président : Didier LUSSON
  06 13 48 31 39
- 1er Vice-Président : Marcel BOUVET
- 2ème Vice-Président : Alain LUSSON
- Trésorier : Dany LUSSON
- Trésorier Adjoint : Sébastien POUSSIN
- Secrétaire : Vonic LUSSON
- Secrétaire Adjoint : Victor FERTE

Associations

Poney Club Shet

Notre écurie se compose de 12 poneys sur un site sécurisé et entièrement clos de 3,5 Ha.

Les cours, du baby poney au cavalier averti, sont assurés par une monitrice diplômée.

Adresse :
La Bute - 49390 MOULIHERNE
Tèl : 06 58 98 19 06
Email : shetmalin@hotmail.com

Site internet : www.shetmalin49.com

Les Amis de la Rue et de la Place de l'Eglise de Mouliherne (LARPEM)

Créée en 2017 dans le cadre de des travaux de la rue de l'église, LARPEM a pour objectif la préservation et la mise en valeur de ce site exceptionnel de notre patrimoine moulihernais.

Son action a notamment permis la sauvegarde des caniveaux de pierre de la rue. Cette année, l'action de l'association s'est portée sur la « rénovation » du calvaire », marqué par le temps, sans en faire un monument tout neuf incongru… Lors de sa visite pastorale dans l'ensemble des communes de la paroisse Sainte Marie et Saint Jean du Lathan, fin septembre, Mgr Delmas, évêque d'Angers est venu à la rencontre des paroissiens, des équipes liturgiques, de funérailles et catéchistes. A cette occasion, Mgr Delmas a béni le calvaire fraichement restauré par LARPEM.

Envie d'œuvrer à nos côtés ?

Le bureau :

- Président : M. Seven de KERROS (association.larpem@gmail.com)
- Trésorier : Clotilde Hue.

YOGA
Equilibre, Bien-être et Santé

Association Yoga : Equilibre, Bien-être et Santé

Siège social : Les Petits Ponts 49390 Parçay-les-Pins

L'Association propose des séances de yoga tous les mardis de 19h30 à 21h à la salle de motricité de l'école de Mouliherne.

Les séances sont animées par Mme Lambert Marilyne, praticienne de yoga depuis 17 ans, formée à l'Ecole Française de Yoga de l'Ouest (EFYO).

Pour expérimenter 3 séances d'essai gratuites vous sont proposées. Le tarif est de 10 € de cotisation annuelle et de 65 € le trimestre sur le rythme scolaire (possibilité de s'inscrire en cours d'année dans la limite des disponibilités).

Inscriptions sur place ou téléphoner au 06 88 33 12 46

Annuaire Moulihernais

N° D'URGENCES

Sapeurs-pompiers **18**
Centre antipoison **02 41 48 21 21**
Gendarmerie **17**

MAIRIE ouverture au public

02 41 67 09 00
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h15
e-mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr
Site internet : www.mouliherne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

02 41 67 09 00
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h15
Samedi de 09h00 à 12h00
Levée du courrier : 14h30 en semaine
et 11h30 le samedi

ECOLE PUBLIQUE POMME DE REINETTE

02 41 67 08 76
Directrice : Mme Karen SAUTEJEAU

CANTINE

Mme Sonia HEURTIN
02 41 51 84 45
3 rue d'Anjou

MÉDECIN

Dr Jean-Louis BONILAURI
02 41 67 08 95
11 rue du Maine

CABINET INFIRMIER

Mme Cécile TISCORNIA - Infirmière
Libérale Diplômée d'Etat - Conventionnée
06 29 68 53 79
Soins à domicile et au cabinet sur rdv
Permanence au cabinet
du lundi au vendredi de 12h à 12h30
et de 17h à 17h30.
4 ter, rue d'Anjou

OSTÉOPATHE

M. Benjamin LAUVRAY
06 89 46 52 46
Du lundi au mercredi de 08h00 à 21h00.
(Urgence dimanche soir : 19h).
6 rue d'Anjou

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Valérie DELAIRE
06 72 57 60 23
La Maison Neuve

Mme GOURON Josiane
02 41 51 59 79
La Bruyère

Mme Christelle LEGUY
02 41 59 08 64
Lieu-dit La Pelouse

COMMERÇANTS

Alimentation Générale - VIVECO
09 83 61 13 35
Nathalie PERCEVAULT
Ouvert le lundi
de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
du mardi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 15h à 19h
le dimanche de 9h à 12h30
Possibilité de commande de poissons
2 rue de Touraine

Boulangerie-Pâtisserie Legagneux
02 41 67 09 12
Ouvert du mardi au vendredi
de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30
le samedi de 7h à 13h et de 15h30
à 18h30, le dimanche de 7h à 13h
Fermé le lundi
20 rue des Moulins

Bar Restaurant Tabac "Le Relais St Germain"
26 rue des Moulins

Café Restaurant "Le Bar du Centre"
02 41 67 97 91 / 09 62 62 09 99
Frédéric Desbois
12 rue des Moulins

Salon de coiffure "Legend'Hair"
02 41 67 07 07
Valérie Legendre
Ouvert le lundi de 14h à 18h30, le mardi et
mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
le jeudi de 9h à 18h30, le vendredi de 9h
à 20h30 et le samedi de 8h à 16h
2 place de la Riverolle

Beyl'La Pizza
06 76 14 72 95
Tous les jeudis de 17h15 à 22h00
Place du Champ de Foire

Boucherie Ambulante
Tous les mercredis
Place des Anciens Combattants

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les Dérouinières
02 41 67 97 00
Sylviane Michaud
E-mail : michaud.sylviane@wanadoo.fr

L'étable et le logis de Lucette
02 41 67 09 46 / 06 85 84 51 19
Alain et Agnès Bourdin
Site internet : www.letabledelucette.fr

Camping La Fortinerie
02 41 67 59 76
Tinia et Julian Benell
Site internet : https://campinglafortinerie.com

Le Chant d'Oiseau
02 41 67 09 78
Stuart Bradley
Site internet : http://www.loire-gites.com

Le Vieux Pressoir
0044 7736 444 070
Matthew Radley
Site internet :http://www.levieuxpressoir.co.uk

Les vieux Auberts
02 41 52 79 58
Simon et Jackie Reeves
Site internet : http://lesvieuxauberts.com

La croix de Noël
02 41 40 82 35
Anthony et Kim Rowney
E-mail : tonyrowney@yahoo.com

36 rue du Val
0044 7855 893 738
Andrew Plante
E-mail : andy.plante@live.co.uk

La Joyeuse Cousinade
07 82 17 86 44
Cécile Crépin
site internet : http://www.lajoyeusecousinade.com

Le Cèdre de Monnaie
06 59 21 44 98
Luc Seydoux
E-mail : lecedredemonnaie@gmail.com

Les Fourneaux
06 49 28 57 00
Anaïs Rousselet Robin

Annuaire Moulihernais

ARTISANS

Menuiserie
Patrick Busson
02 41 67 09 64
La Promenade
E-mail : eurl-busson@orange.fr

Couverture
Pascal Chevallier
06 36 53 58 18
Les Marionnettes
E-mail : pascalchevallier@orange.fr

Plomberie Chauffage Électricité
Frédéric Vilchien
02 41 38 61 77 / 06 71 72 94 47
La Grande Roue
E-mail : frederic.vilchien@orange.fr

ENTREPRISES

Travaux Agricoles
Christophe Liger
02 41 67 84 53
Le Bournais

Travaux Publics
Luc Durand SA
02 41 67 07 67
Lae Toucheau

Scierie, exploitation forestière
SARL Scierie Laurent
02 41 67 09 03
L'Oisellerie

Terreau, Écorces, Terre
SARL Potin
06 74 76 38 75
3 rue de Touraine

Transport Express
Brian Course
06 16 91 33 51
28 résidence Catherine de Médicis

Récupération d'emballages bois
Noël Girandier
06 36 54 58 68
Route de Baugé - Montruchon

AUTO-ENTREPRENEURS

Plomberie, Chauffage, électricité
Rémy Nourisson
02 41 67 09 61
11 rue des Moulins

DJ animation de soirées, d'évènements en tout genre
Océana animation
06 44 10 88 71 / 06 34 09 34 79
Malika Charreau

Location de calèches
Alain Landry
02 41 38 09 45 / 06 74 69 53 24
L'Oisellerie

Magnétiseur, Énergéticien (humains et animaux), Conseiller Bien-Être
02 41 67 09 64 / 06 45 39 83 28

Purification de l'eau (AMILO)
Alain Couet
Le Profond de Vaux

Mécanique VL, TP, agricole, prestations de services
JL Meca
06 12 83 05 93
Jean-Louis Denou
Saint Barnabé
E-mail : jeanjean49@mail.fr

Location matériel et mobilier pour fêtes cérémonies
Bambou Anjou Réception
06 60 99 23 94
Thibault Roumy
Le Carrefour

Accompagnement d'enfants porteurs de handicap, polyhandicap et d'autisme
Ensemble Pour Votre Enfant (éducation spécialisée à domicile)
Sonia Foucher
06 29 95 28 21
Site internet : fouchersonia.wixsite.com
E-mail : soni.fouch@gmail.com

Guidance, Soin énergétique, Purification
Chëllam / Chez l'Âme
07 86 51 08 49
Christelle Hotonnier
16 rue d'Anjou

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Polyculture, semence et œufs bio
GAEC Bourdin Père & Fils
02 41 67 09 46
Alain & Arnaud BOURDIN
La Godaiserie

Arboriculture fruitière
GAEC des Granges
06 86 73 02 84
Nicolas HERVÉ et Dimitri MOTHAIS
Les Granges

Polyculture, semence, production de lait de chèvre
EARL des Pins
02 41 67 89 66
Loïc et Corantin DOUAIRE
La Vente

Élevage bovin et œufs bio
GAEC Le Tertre
02 41 52 89 40
Stéphane et Fabrice CANTIN
Le Tertre

Héliciculture
SCEA l'Escargot de Mouliherne
02 41 53 38 74
Nathalie et Arnaud LENUD
Les Cabanes

Pépinières
Luc Gennetay
02 41 51 52 32
La Forêt du Louroux

John Worrall
02 41 67 89 43
La Pommasserie

Production laitière, œufs bio
GAEC de la Chenellerie
06 81 57 96 35
Morgan et Laurent Ferte
La Chenellerie

Semence
EARL Lusson
02 41 82 24 37
Dany LUSSON
Bretonnière

EARL La Clèterie
02 41 67 94 27 / 06 68 08 10 67
Dany Lusson
La Clèterie

Production laitière, cultures sous serre
GAEC CONNEBUERE
02 41 89 17 33
Yannick MOUTAULT

Numéros utiles

TAXIS

Taxi - transport de malade assis
René Taxi - RPSP
06 13 60 67 10
René POUESSEL - Mouliherne
Email : rene.pouessel@sfr.fr

DÉCHÈTERIES

VERNANTES
02 41 50 44 67 (Kyrielle)
La maladrie
49390 Vernantes
Du 16 février au 14 novembre
Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h
Samedi : 8h30-12h et 14h-18h
Du 15 novembre au 15 février
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jours de Fermeture : Fermé le mardi, jeudi, dimanche
Dépôt de ferraille le 2ème samedi du mois

LONGUÉ
02 41 50 44 67 (Kyrielle)
Du 16 février au 14 novembre
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 8h30-12h et 14h-18h
Du 15 novembre au 15 février
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jours de Fermeture : Fermé le lundi, dimanche

ASSISTANTES SOCIALES

Mme AUFRAY & M.BOUSSEAU
sur rendez-vous
02 41 83 52 52 / 02 41 22 38 38
(permanences mardi, mercredi matin et jeudi après-midi)
11 rue du Pont Poiroux
49160 Longué

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Maison de la Petite Enfance
02 41 50 40 23 / 06 77 73 91 07
1 rue de la Guiberderie, Longué-Jumelles

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

02 41 52 75 52
1 rue de la Guiberderie
49160 LONGUÉ
E-mail : multiaccueilloirelongue@wanadoo.fr

MAISONS ASSISTANTE MATERNELLE

établissements privés
Au paradis des bouts d'choux
06 33 41 92 25 / 06 81 18 37 92
39 rue Racine
49160 LONGUÉ
E-mail : auparadisdesboutsdchoux@gmail.com

MICRO CRÈCHE

VERNANTES
La Maison des Lutins
02 41 52 56 57
55 rue de Vernoil
49390 VERNANTES
E-mail : micro-creche-vernantes@orange.fr

LONGUÉ
Les Tites Bouilles
06 70 24 47 00
13 rue Traversière
49160 LONGUÉ
E-mail : titesbouilles@gmail.com

CENTRES DE LOISIRS

VERNANTES
Les petites souris
02 41 38 67 23 / 06 42 15 61 07
E-mail : acm.vernantes@famillesrurales.org

LONGUÉ
02 41 40 34 71 / 06 73 52 11 39
Carabistouilles
E-mail : acm.longue@famillesrurales.org

SIVU LOIRE-LONGUÉ

02 41 03 39 93
1, Place du Général Leclerc
49160 Longué-Jumelles
E-mail : sivu-aline@loire-longue.fr

SIP

(Impôts des Particuliers)
02 41 84 42 00
Square du Pont des Fées
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

Service de Gestion Comptable

(Produits Locaux)
02 41 83 57 70
8 rue Saint Louis
Centre des finances publiques
49417 SAUMUR Cédex

SDIF (Impôts Fonciers) et SIE (Impôts des Entreprises)

02 41 83 57 00
8 rue Saint Louis
Centre des finances publiques
49417 SAUMUR Cédex

SAUMUR AGGLOPROPRETÉ KYRIELLE - ORDURES MÉNAGÈRES

02 41 50 44 67
201 Boulevard Jean Moulin
49400 Saumur
E-mail : accueil@aggloprope49.fr

SERVICE DE L'EAU

09 69 32 69 33
STGS Beaufort en Anjou
Service Clientèle

AGGLOBUS

02 41 51 11 87
28 Place de la gare de l'État
49400 SAUMUR
Site internet : www.agglobus.fr

SERVICE DROIT DU SOL URBANISME

02 41 03 39 91 / 02 41 03 39 92
Place Leclerc
49160 LONGUÉ
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 14h à 18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie de Longué-Jumelles
3ème mardi de 14h30 à 16h00
sans rendez-vous

Numéros utiles

SOUS-PREFECTURE
02 41 81 83 83
33 rue Beaurepaire
49400 SAUMUR
Ouvert du lundi au jeudi
de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h30
Fermeture vendredi toute la journée

OFFICE DE TOURISME SAUMUROIS
02 41 40 20 60
8 bis quai Carnot
CS 54032
49415 SAUMUR

RESTO DU COEUR
LONGUÉ
06 64 25 71 99
Place du Champ de Foire

BAUGÉ-EN-ANJOU
06 48 51 23 32
18 chemin de Rancan (près de l'hôpital)

MISSION LOCALE
02 41 38 23 45
12 rue du Pont Poiroux
49160 Longué
Sur rendez-vous

CLIC SAUMUR
02 41 83 22 20
11 rue de Rouen
49400 SAUMUR

ADMR VERNANTES
Les Genêts d'Or
02 52 21 02 73
1 rue Saumuroise
49390 Vernantes
E-mail : genet-or@asso.fede49.admr.org

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE
Mme Sylvaine AUBERGEON
06 74 75 61 56

SANTÉ LOIRE VALLÉE DE L'AUTHION
Le service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)
02 41 52 16 47
L'équipe spécialisée Alzheimer (E.S.A)
rue du docteur Jean Rabilloud
49160 Longué
E-mail : longue@anjouaccompagnement.fr

IMPACTS SERVICES
02 41 52 11 88
11 rue du Pont Poiroux
49160 Longué
E-mail : accueil@impacts-services.fr
Site internet : www.impacts-services.fr

Recette
Beignets aux Pommes

LES INGRÉDIENTS
(pour 6 personnes)

- 4,5 pommes
- 225 g de fécule de pomme de terre
- 225 g de farine
- 37,5 cl d'eau
- 4,5 g de levure chimique
- 1,5 gousse de vanille
- 1,5 pincée de sel ou sel fin
- 4,5 cl de calvados
- 45 g de sucre glace

LA PRÉPARATION

- Eplucher et vider les pommes.
  Couper les pommes horizontalement en tranches d'environ 2 cm d'épaisseur.
  Mariner les tranches de pomme avec le Calvados.
- Réaliser l'appareil à beignet : mélanger la farine, la fécule, la levure et la pincée de sel.
  Ajouter l'eau en fouettant doucement.
  Ajouter les grains de la gousse de vanille dans l'appareil à beignets.
- Enrober les tranches de pomme avec l'appareil à beignet et frire à 180°C.
  Egoutter sur du papier absorbant.
  Poudrer de sucre glace et servir aussitôt.

Calendrier 2021

Ce calendrier sera susceptible d'évoluer en fonction des dispositions sanitaires de la Covid-19

Janvier

15 janvier : Vœux du Maire
Salle des loisirs

29 janvier : Assemblée générale
APPM - Salle des Loisirs

30 janvier : Repas annuel
Cercle Saint René
Salle des Loisirs

ANNULÉ

Février

14 février : Assemblée générale
Cercle Saint René

19 février : Assemblée générale
Union Nationale des Anciens Combattants - Salle des Loisirs

Mars

4 mars : Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

6, 7, 12, 13, 14, 19, 20, 26 27 mars :
Séance théâtrale
Le Moulin à paroles
Salle des Loisirs

Avril

14 avril : Concours de belote régionale
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

? avril : Chasse aux œufs de Pâques - APE

Mai

30 mai : Rallye - Assos Passions
Mouliherne

? mai : JARDI'TROC - APPM
Salle des Loisirs

Juin

6 juin : Assemblée générale
AMCL - Stade Municipal

11 juin : Assemblée générale - Les Andécaves

13 juin : Vide Grenier - Assos Passions
La Louisière

17 juin : 45 ans du Club de l'amitié
Salle des Loisirs

19 juin : Fête de la Musique
La Grande Tablée - La Lousière

24 juin : Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

? juin : Concours de pétanque
APE - La Louisière

? juin : Fête de l'école - APE
La Louisière

Calendrier 2021

Ce calendrier sera susceptible d'évoluer en fonction des dispositions sanitaires de la Covid-19

Juillet

? juillet : Concours de pétanque
APE - La Louisière

13 juillet : Repas / Bal populaire
La Louisière Feu d'Artifice
Comité des fêtes

Septembre

2 septembre : Reprise - Club de l'amitié

15 septembre : Concours de belote régionale
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

18 et 19 septembre : Endurence Équestre - La Louisière

Octobre

14 octobre : Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

16 et 17 octobre : Foire aux Pommes, vide grenier
Comité des fêtes
Le bourg

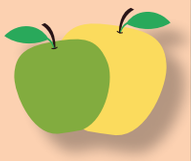

Novembre

4 novembre : Repas - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

12 novembre : Assemblée générale
Cavaliers randonneurs
Salle des Loisirs

18 novembre : Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

? novembre : JARDI'TROC - APPM
Salle des Loisirs

Décembre

5 décembre : Commémoration
Union Nationale des Anciens Combattants

5 décembre : « Joues de porc »
Cavaliers randonneurs
Salle des Loisirs

9 décembre : Repas de Noël
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

? décembre : Téléthon - Assos Passions Mouliherne

Les employés communaux

SERVICE ADMINISTRATIF MAIRIE - AGENCE POSTALE

Karine COSNEAU
Agence postale, accueil mairie

Marion BRESTEAU
service administratif mairie

SERVICE TECHNIQUE
Espaces verts / bâtiments / voirie / assainissement

Ludovic BOUILLEAU

Gilles LOISON

Stéphane PERCEVAULT

CANTINE - GARDERIE - ECOLE

Sonia HEURTIN
service cantine

Élise ROUSIERE
ATSEM, garderie

Érika CARRÉ
service école, cantine, garderie

Concours photo

2020

La Faune & La Flore

2ème

3ème

3ème

Impression et mise en page : Imprimerie AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS (Imprim'vert) - 02 43 97 61 22 - Tirage : 550 exemplaires

Un grand merci à tous les participants :

Carla Baugé (18 ans) - Elizabeth Bunting - Mady Fortin - Magdaléna Huart (11 ans)

Joêl Lasseu - Valérie Marais - Alain Mercier - Mireille Nourisson

Andrew Plante - Philippe Racinoux - Teddy Secq